

OBSERVATOIRE DES ESPACES DE VIE

2020









Édito

En 1998, la CNAF a impulsé le développement des espaces de vie sociales avec un financement national : la prestation de service "animation locale".

L'espace de vie sociale développe des actions collectives permettant :

- · le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage ;
- · la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers

Au travers de son projet et de ses actions, l'espace de vie sociale poursuit trois finalités :

- · L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire pour favoriser le "mieux vivre ensemble".
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Le Conseil d'administration de la Caf de Strasbourg a souhaité un développement de ces structures afin de mailler au mieux l'ensemble du département en s'appuyant sur la connaissance du terrain et les compétences des trois acteurs départementaux : la fédération des Maisons des jeunes et de la culture, la fédération des centres sociaux et socioculturels et l'Union départementale des associations familiales.

Fin 2019, il y a dans le Bas-Rhin 60 agréments "espace de vie sociale" qui permettent une quasi-couverture du département.

Cette plaquette, issue du témoignage de 22 associations, témoigne de la richesse et la diversité des actions menées.

Jacques BUISSON, Président de la Caf 67 Roger Mauvilly, Président de la FD CSC 67







LES STRUCTURES

PUBLICS CONCERNÉS PAR LES ACTIVITÉS DES EVS

Type de territoire



15% en milieu urbain



en milieu rural



174

Enfants de 0 à 3 ans



1 143

Enfants de 4 à 10 ans

136

Jeunes adultes

18-25 ans



870

Préados de 11 à 14 ans

1399

Adultes de

26-59 ans



338

Ados de 15 à 17 ans



244

Personnes de + de 60 ans



Bénévolat

Les réponses suivantes concernent 22 EVS :



459 bénévoles ont consacré en moyenne

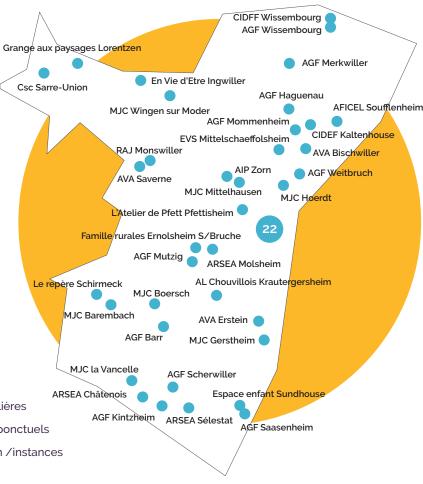
44h par EVS. Parmi eux :







76% investis dans les activités régulières ou occasionnelles



60 EVS

sur le territoire

Part d'EVS proposant des activités pour chaque tranche d'âge



4 à 10 ans



11 à 14 ans



15 à 17 ans



18-25 ans



26-59 ans



+ de 60 ans



■ **47**% Heures Activités régulières

■ 14% Heures Evènements ponctuels

■ 39% Heures Administration /instances

ACTIONS

Thématiques



Lutte contre l'exclusion



Accès à la culture



Éducation



Parentalité



Jeunesse

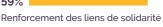


Loisirs

Axes de projets



18% Initiatives d'habitants





Appropriation de l'environnement et du cadre de vie







18%

locale

Écoute des habitants et développement de projets

Partenaires locaux



59% Autres associations

68% Commune

59% **EPCI**

partenaires

FINANCEURS ET PRODUITS

départemental



régional